Normale Sup a invité Médine, le rappeur français qui prône le djihad et a menacé de fatwa Pierre Cassen

écrit par Louise Langlois | 15 septembre 2017

Normale Sup est une des institutions les plus prestigieuses et les plus sélectives en France, spécialisée principalement dans les sciences et les lettres. Placée sous l'autorité du Ministre chargé de l'enseignement supérieur, la mission de cette grande école est d'aider les élèves se préparant aux concours supérieurs de l'enseignement (agrégation notamment), au service des administrations de l'Etat, aux collectivités territoriales et aux établissements publics.

Médine, de son vrai nom Médine Zaouiche, est un rappeur français d'origine algérienne natif du Havre. Depuis 2004, il s'implique dans un rap engagé pour dénoncer ce qu'il appelle des clichés contre les musulmans. En 2005, il sort un album intitulé « *Jihad, le plus grand combat est contre soi-même* » où il évoque le conflit israélo-palestinien. En 2008, Médine sort son album « *Arabian Panther* » où il pousse encore plus loin son engagement politique. Cette même année, il rejoint le PIR, Parti des Indigènes de la République, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la Marche pour l'égalité et contre le racisme. En 2012, il sort un nouveau titre « *Alger Pleure* » à l'occasion des cinquante ans de l'indépendance algérienne. En 2012, Pascal Boniface, Directeur de l'IRIS, adresse une lettre ouverte à Edouard Philippe, alors Maire du Havre, ville dont est natif Médine, considérant que la ville du Havre ne soutient pas suffisamment cet artiste. En 2015, dans son titre « Don't Laïk », Médine évoque des fatwas à mettre sur la tête des cons et cite le nom de Pierre Cassen créant alors la polémique car la France vient d'être frappée par l'attentat de Charlie Hebdo. Enfin, en 2017, dans son

titre « Grand Paris », le rappeur Médine insulte ouvertement les femmes françaises en les traitant de « Crasseuses de Souche ».

Alors comment l'école Normale Sup, établissement avec une telle notoriété et un tel rayonnement intellectuel en France, a t-elle pu convier le rappeur Médine à débattre devant l'amphithéâtre de ses élèves, au mois de mars 2017 ?

Pendant près de deux heures, le rappeur Médine a disserté sur ses lyrics, ses inspirations, son style, ses techniques d'écriture et sa vision du rap, face à une salle comble de 200 personnes. Sa présence dans l'enceinte du noble édifice de la rue d'Ulm était d'autant plus symbolique qu'il affirmait déjà dans ses chansons vouloir *« faire du rap français une passerelle vers les grandes écoles »*. Dans un long discours, Médine a comparé son travail à celui de Georges Brassens et de Victor Hugo, le visage de Médine apparaissant aux côtés de celui de Victor Hugo sur la pochette de son dernier album « Prose Elite » sorti en 2017. Et face à l'élite intellectuelle française de Normal Sup, Médine a évoqué son album « Jihad » et les paroles d'une de ses chansons : « *Crucifions les laïcards comme à Golgotha* ». C'est devant un auditoire principalement composé de Blancs que Médine s'est exprimé à Normal Sup, des Blancs envers lesquels ce rappeur tient régulièrement des propos de haine raciale en les traitant notamment de « porcs consanguins ». Rappelons que le rappeur Médine n'a jamais été condamné pour ses textes de rap.

Comme ce fut le cas en 2016 à Sciences Po Paris qui avait organisé « Le Hijab Day » dans ses locaux, la présence du rappeur Médine à Normale Sup est une étape supplémentaire dans l'infiltration de la propagande islamique au sein des établissements d'enseignement français, le tout avec la complicité des directeurs de ces établissements. C'est une façon de manipuler les élèves de ces institutions pour les faire adhérer au message islamique et aux revendications de la communauté musulmane de France. Mais c'est également une

rupture d’égalité avec les autres religions pratiquées en France car nous savons parfaitement que ce type de manifestation n’aurait jamais été organisé sur le thème du catholicisme, du protestantisme, du judaïsme ou de tout autre culte religieux exercé en France.

Normale Sup et Sciences Po Paris ont porté atteinte au principe de laïcité pourtant inscrit dans la charte républicaine de ces grandes écoles de la République Française.